

Améliorer le parcours de soin en psychiatrie

Déclaration du groupe CGT-FO

La santé mentale a toujours été le parent faible de nos systèmes de santé. Il ne s'agit pas d'une spécificité française, car dans beaucoup de pays du monde la prise en compte des maladies psychiatriques et psychologiques pour améliorer la santé globale de la population laisse à désirer. Pourtant, l'OMS ne cesse de sensibiliser à l'importance de cette vision et selon sa Constitution "La santé est un état de bien-être physique, mental et social global et non uniquement une absence de maladie ou de handicap". Le manque de prise en charge des maladies mentales et dans bien des cas l'abandon des personnes souffrants de ces troubles sont des facteurs qui aggravent la morbidité globale et par conséquent la mortalité d'une population. Selon l'OMS, 13% de la morbidité mondiale est la conséquence de maladies mentales non traitées. Les dégâts sont donc importants et aucune politique de santé publique ne peut réussir si elle continue à reléguer en deuxième zones ces maladies.

Cet avis est un vrai plaidoyer pour mettre la santé mentale au cœur de notre système de santé en inscrivant les actions à mener dans le cadre d'un parcours de soin qui tient compte des maladies elles-mêmes, de l'amélioration des savoirs pour mieux les connaître mais aussi du malade et de l'environnement qui l'entoure. D'un point de vue méthodologique, le groupe FO soutient cette entrée par le parcours. Elle peut en effet aider à mieux comprendre comment la société appréhende ces maladies pour agir sur les représentations collectives et les amener à faciliter l'intégration sociales des personnes malades. Elle peut montrer les multiples obstacles auxquels sont confrontés les malades et mettre en lien de manière opérationnelle les besoins en soins avec les moyens matériels et humains des services de santé. Elle peut mesurer l'importance des aides qu'apportent les proches ou les différents réseaux de soutiens extérieurs au système de santé, etc.

En plus de la qualité du diagnostic que pose cet avis, les préconisations qu'il propose ne s'enferment pas dans les dimensions strictement curatives des maladies mentales. Il ouvre d'autres pistes d'action pour d'abord traiter les causes de ces atteintes et sensibiliser l'ensemble de la société afin d'éviter tout problème de stigmatisation et de mise à l'écart. Il met en lumière l'importance du diagnostic, qui doit intervenir le plus tôt possible afin d'éviter les complications de la maladie et assurer les chances guérison. Il pointe du doigt le manque criant de moyens matériels et humains dans le secteur des maladies psychiatriques et psychologiques. Bien sûr nous défendons toutes les préconisations proposées dans cet avis mais c'est surtout au niveau de ce manque de moyens que nous souhaitons insister. C'est de la réponse à cet enjeu essentiel et prioritaire que dépendra la capacité de notre système de santé à prendre en charge les besoins des patients. Il faut agir rapidement sur plusieurs fronts : former en nombre suffisant de nouveaux psychiatres, psychologues et pédopsychologues pour assurer le remplacement des départs que connaissent ces métiers mais aussi renforcer les effectifs et augmenter les capacités de prises en charge. Il faut renforcer les effectifs des équipes paramédicales et de soutien et maintenir le contact avec les patients mais aussi leur entourage, car c'est particulièrement important dans ce type de maladies de mobiliser au-delà du seul patient pour assurer un suivi en permanence et intervenir rapidement en cas de besoin. Donner plus de moyens financiers aux maladies mentales en rattrapant leur retard par rapport à l'évolution de l'ONDAM et en mettant en place des mécanismes qui pérennisent ces rattrapages dans la

durée. Il faut tenir compte de l'évolution des besoins des populations, ouvrir de nouvelles structures d'accueil proches des lieux de vie des personnes. Il faut enfin traiter les difficultés des personnels de santé qui s'occupent de ces maladies, leur donner plus de possibilités de se former pour intégrer les progrès de la recherche dans ce domaine, évoluer dans leurs carrières et avoir les reconnaissances professionnelles et salariales qui vont avec.

Le groupe FO remercie les rapporteurs pour leur écoute et la qualité de ce travail. Il remercie également l'équipe administrative pour son travail et sa mobilisation malgré les difficultés que nous vivons. Le groupe FO a voté pour cet avis.